



LE SERVICE DE L'EAU EN CHIFFRES

ÉDITION
2016



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

L'IDENTITÉ ET LE RÔLE DU SEDIF



Le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) est un établissement public créé en 1923, responsable du service public de l'eau potable pour le compte des communes et intercommunalités franciliennes qui y adhèrent. Dirigé par les élus de ces communes et intercommunalités, le SEDIF assure l'alimentation quotidienne de 4,5 millions d'usagers, desservant en 2016, 150 communes réparties sur 7 départements d'Île-de-France, hors Paris. Il est le premier service public d'eau de France et l'un des tout premiers en Europe.

En tant qu'autorité organisatrice et maître d'ouvrage, propriétaire de toutes ses installations, le SEDIF décide en toute transparence des grandes orientations du service : il fixe le prix de l'eau potable, définit la politique de gestion de son patrimoine, des investissements, et le haut de niveau de qualité de service attendu pour l'utilisateur.

Il réalise l'ensemble des travaux de renouvellement, dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de service et de la sécurité d'approvisionnement, pour un prix de l'eau maîtrisé et finançant l'ensemble des charges du service.

Par une convention de délégation de service public, le SEDIF a confié la gestion du service public de l'eau à un délégataire qui assure l'ensemble des missions d'exploitation et de maintenance, dans le cadre de règles définies par le SEDIF et sous son contrôle.



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

LE PLUS GRAND SERVICE PUBLIC
D'EAU EN FRANCE

Avec 773 000 m³ d'eau produits chaque jour, le SEDIF est le plus grand service public d'eau en France. 244 milliards de litres ont été fournis aux usagers en 2015 grâce à un réseau de canalisations de 8 426 kilomètres.

Le SEDIF et son délégataire gèrent un budget consolidé de 540 M€ H.T. et développent des techniques de production et de distribution de très haute technologie à partir de 3 usines parmi les plus performantes du monde, situées sur les grands cours d'eau qui traversent la région parisienne (Seine, Marne, Oise).

En investissant chaque année entre 110 et 150 M€ H.T. dans ses installations contrôlées en permanence, le Service public de l'eau garantit une eau sûre répondant aux besoins des abonnés.

La qualité sanitaire de l'eau du SEDIF est attestée par des centaines de milliers d'analyses réalisées tout au long du parcours de l'eau, jusqu'au robinet du consommateur.

Respectueux de l'environnement, le Service public de l'eau est certifié ISO 14001.

Soucieux d'offrir le meilleur service à ses usagers, le SEDIF dispose d'un service clientèle moderne et s'est doté d'outils comme l'Observatoire de la qualité du service public de l'eau, permettant d'évaluer en permanence leur satisfaction.

D'un format pratique, cette brochure fournit les chiffres essentiels permettant à chacun de prendre la mesure des moyens mis en œuvre par le SEDIF, qui livre pour 1,4722 € H.T.*; 24 heures sur 24, 365 jours par an, à domicile et sans déchet, une eau de qualité irréprochable.

Ensemble
Avec

* Au 1^{er} janvier 2016 pour 1 m³ soit 1 000 litres d'eau.

LE BUREAU

AU 18 MARS 2016



LE PRÉSIDENT

ANDRÉ SANTINI

Ancien Ministre, Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux (92)
Vice-président de la Métropole du Grand Paris

LES 13 VICE-PRÉSIDENTS (DANS LEUR ORDRE D'ÉLECTION)



CHRISTIAN CAMBON

Maire de Saint-Maurice (94)
Secrétaire du Sénat
Sénateur du Val-de-Marne



GEORGES SIFFREDI

Maire de Châtenay-Malabry (92)
Premier vice-président
du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine



JACQUES MAHÉAS

Maire de Neuilly-sur-Marne (93)



DIDIER GUILLAUME

Maire de Choisy-le-Roi (94)



LUC STREHAIANO

Maire de Soisy-sous-Montmorency (95)
Vice-président délégué
du Conseil départemental
du Val d'Oise
Président de la Communauté
d'agglomération Plaine Vallée



PIERRE-ÉDOUARD ÉON

Maire de Méry-sur-Oise (95)
Conseiller départemental
du Val d'Oise



GILLES POUX

Maire de La Courneuve (93)
Vice-président de Plaine
Commune



CHRISTIAN LAGRANGE

Vice-président d'Est
Ensemble
Conseiller municipal
délégué des Lilas (93)



HERVÉ MARSEILLE

Maire de Meudon (92)
Vice-président du Sénat
Sénateur des Hauts-
de-Seine



PIERRE-ÉTIENNE MAGE

Premier adjoint au Maire
de Villemomble (93)
Délégué aux Espaces publics



RICHARD DELL'AGNOLA

Maire de Thiais (94)
Conseiller départemental
du Val-de-Marne



PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET

Maire de Boulogne-
Billancourt (92)
Président de Grand Paris
Seine Ouest

LES CHIFFRES CLÉS

VALEURS ARRONDIES AU 31 DÉCEMBRE 2015,
SAUF MENTION CONTRAIRE

DESSERVIR

150

COMMUNES DESSERVIES
(AU 1^{ER} JUILLET 2016)

11

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
TERRITORIAUX

3

COMMUNAUTÉS
D'AGGLOMÉRATION

31

COMMUNES À TITRE INDIVIDUEL

4,5

MILLIONS D'USAGERS

575 000

ABONNÉS

103

AGENTS DU SEDIF
APPARTENANT À LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE OU
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC

1 396

PERSONNES EMPLOYÉES
PAR LA SNC VEOLIA EAU
D'ÎLE-DE-FRANCE,
DÉLÉGATAIRE DU SEDIF

PRODUIRE

3 USINES PRINCIPALES

TRAITANT DES EAUX
SUPERFICIELLES

•

CHOISY-LE-ROI (SEINE)

1,87 MILLION D'HABITANTS
DU SUD DE PARIS

600 000 m³/jour

CAPACITÉ MAXIMALE

313 000 m³/jour

PRODUCTION MOYENNE JOURNALIÈRE

•

NEUILLY-SUR-MARNE (MARNE)

1,67 MILLION D'HABITANTS
DE L'EST DE PARIS

600 000 m³/jour

CAPACITÉ MAXIMALE

275 000 m³/jour

PRODUCTION MOYENNE JOURNALIÈRE

•

MÉRY-SUR-OISE (OISE)

0,85 MILLION D'HABITANTS
DU NORD DE PARIS

340 000 m³/jour

CAPACITÉ MAXIMALE

158 000 m³/jour

PRODUCTION MOYENNE JOURNALIÈRE

96,5 %

D'EAU PRODUITE
À PARTIR DE RESSOURCES
SUPERFICIELLES

4 USINES

TRAITANT DES EAUX
SOUTERRAINES

ARVIGNY (CALCAIRE DE CHAMPIGNY),

AULNAY-SOUS-BOIS (ALBIEN
ET YPRÉSIE),

NEUILLY-SUR-SEINE (ALBIEN),
PANTIN (ALBIEN ET YPRÉSIE)

LES CHIFFRES CLÉS

VALEURS ARRONDIES AU 31 DÉCEMBRE 2015,
SAUF MENTION CONTRAIRE

DISTRIBUER

66

RÉSERVOIRS

823 810 m³

DE CAPACITÉ DE STOCKAGE

44

STATIONS DE POMPAGE

8 426 Km

DE CANALISATIONS

570 000

BRANCHEMENTS

774 000 m³

DISTRIBUÉS PAR JOUR

244 Mm³

CONSOMMÉS EN 2015

FINANCER

540 M€ H.T.

DE BUDGET CONSOLIDÉ SEDIF
+ DÉLÉGATAIRE, DONT

117 M€

D'INVESTISSEMENT

88 %

DE RÉALISATION DU BUDGET
D'INVESTISSEMENT DU SEDIF

4,35 € T.T.C./m³

= prix complet moyen
(eau potable, assainissement, taxes
et redevances) au 1^{er} janvier 2016

dont

1,47 € H.T./m³

= part eau potable,
abonnement inclus, soit 34 %
du prix complet moyen

CONTRÔLER LA QUALITÉ

4

STATIONS D'ALERTE
EN AMONT ET

3

AU NIVEAU DES PRISES
D'EAU DES USINES DE PRODUCTION
D'EAU SUPERFICIELLE

350 000

ANALYSES DE LA QUALITÉ
SANITAIRE DE L'EAU/AN

AIDER

2,5 M€

MONTANT AFFECTÉ
À LA SOLIDARITÉ LOCALE,
SOIT 1 % DES RECETTES
DES VENTES D'EAU

2,4 M€

D'AIDES À L'INTERNATIONAL,
SOIT 1 CENTIME D'EURO
PAR m³ D'EAU VENDU

S'ÉVALUER POUR S'AMÉLIORER (INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES)

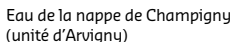
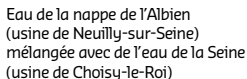
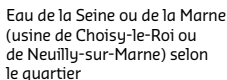
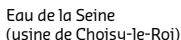
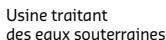
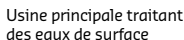
Taux de conformité microbiologique	Taux de conformité physico-chimique	Indice d'avancement de protection de la ressource en eau
100 %	99,96 %	94,74 %

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	Rendement du réseau	Indice linéaire des volumes non comptés	Indice linéaire de pertes en réseau	Taux moyen de renouvellement du réseau
120 points	87,49 %	12,87 m ³ /km/j	11,59 m ³ /km/j	0,70 %

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (24 heures)	Taux de réclamations écrites
2,78 pour 1 000 abonnés	98,07 %	2,64 pour 1 000 abonnés

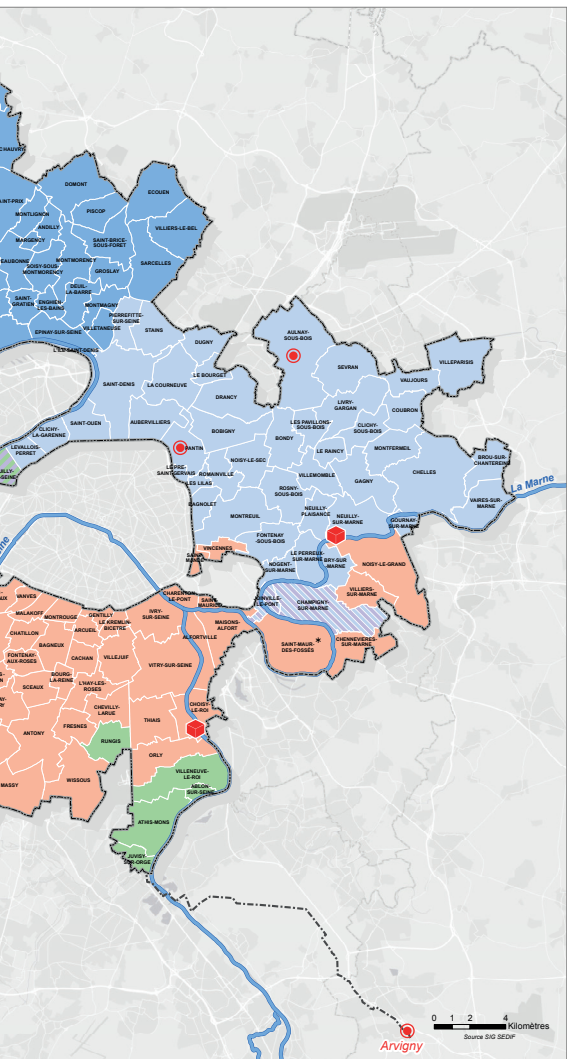
Durée d'extinction de la dette	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité
1,9 an	1,06 %	0,004€/m ³ facturé

SITUATION HABITUELLE DE L'APPROVISIONNEMENT DES 150 COMMUNES DESSERVIES PAR LE SEDIF



* À compter du 1^{er} juillet 2016





LE PRIX DE L'EAU EN 2016

Dans la facture d'eau au 1^{er} janvier 2016, pour une consommation standard de 120 m³ par an :

- seul le prix de l'eau potable relève de la responsabilité du SEDIF ;

EAU POTABLE

1,4722 € pour 1 000 litres d'eau

abonnement trimestriel inclus et hors taxes et frais d'assainissement, identique sur tout le territoire du SEDIF et en diminution de 0,3 % par rapport à 2015

- les taxes et redevances sont perçues pour d'autres organismes.

TOTAL

4,3523 € pour 1 000 litres d'eau,

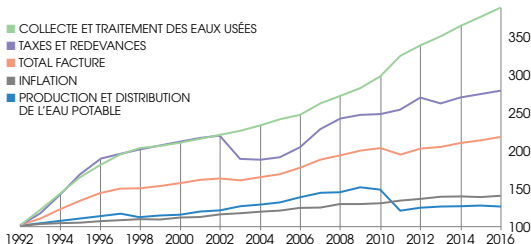
soit 0,0044 €/litre, prix complet, taxes et frais d'assainissement inclus, en moyenne sur le territoire du SEDIF et variant de 2,1886 à 5,4507 € selon les communes



www.sedif.com / L'eau chez moi / Le prix

ÉVOLUTION COMPARÉE DES COMPOSANTES DE LA FACTURE ET DE L'INFLATION SUR 25 ANS

Des 3 composantes de la facture d'eau, la part correspondant au service assuré par le SEDIF connaît l'évolution la plus modérée, nettement inférieure à l'inflation.



+ 276,6 %
en 25 ans,
soit 5,68 % par an

+ 171,8 %
en 25 ans,
soit 4,25 % par an

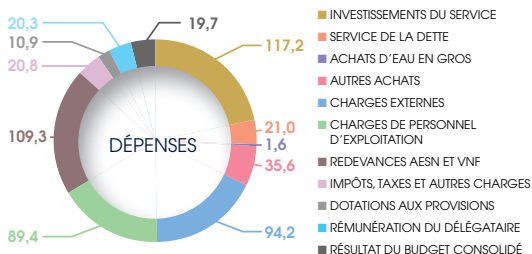
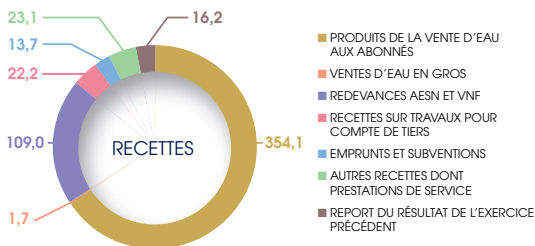
+ 112,6 %
en 25 ans,
soit 3,19 % par an

+ 38,5 %
en 25 ans,
soit 1,36 % par an

+ 25,3 %
en 25 ans,
soit 0,94 % par an

LE BUDGET CONSOLIDÉ 2015 DU SERVICE DE L'EAU

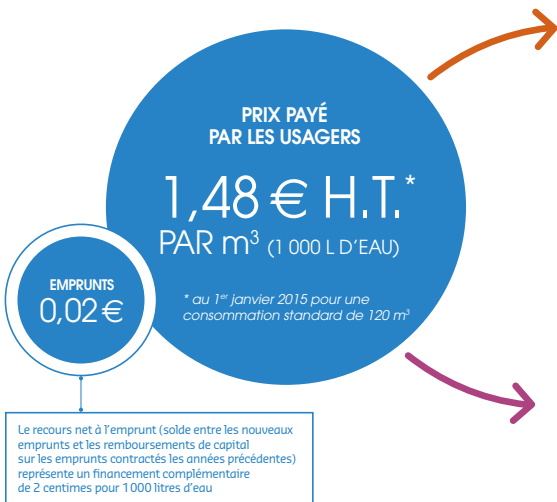
RECETTES ET DÉPENSES
CONSOLIDÉES
DE L'EXERCICE 2015
540,0 M€ H.T.



L'UTILISATION DU PRIX DE L'EAU

À QUOI SERT CHAQUE CENTIME DE LA PART EAU POTABLE AU 1^{er} JANVIER 2015 (34,4 % DU TOTAL DE LA FACTURE) ?

■ RESSOURCES FINANCIÈRES



MÉTHODE

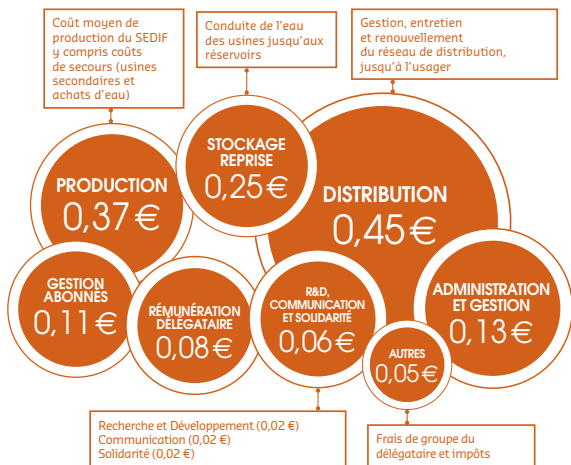
La part revenant au service public de l'eau potable (34,4 %) est analysée sous 2 angles de vue pour comprendre comment les ressources financières :

1. couvrent les charges réparties selon les différentes missions assurées par le service ;
2. financent les différents types de charges selon leur nature : dépenses d'exploitation courante, maintien et modernisation du patrimoine.

Ce travail n'est pas lisible directement à partir des comptes du service, mais résulte d'une analyse complémentaire et complexe de répartition des différentes imputations comptables.

RÉPARTITION DES CHARGES SELON LES MISSIONS DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

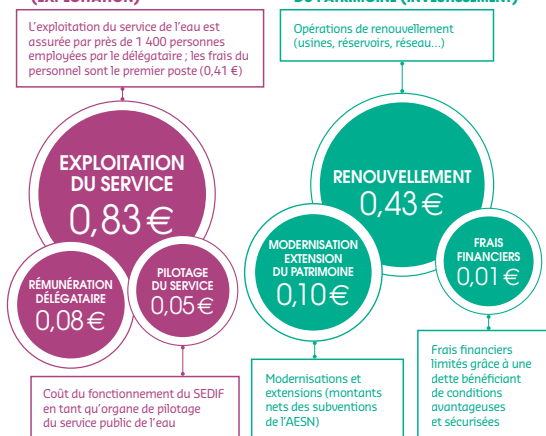
■ DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE À LA DESSERTE DE L'USAGER



RÉPARTITION DES CHARGES SELON LEUR NATURE

■ SERVICE AU QUOTIDIEN (EXPLOITATION)

■ MAINTIEN ET MODERNISATION DU PATRIMOINE (INVESTISSEMENT)



UNE QUALITÉ DE L'EAU IRRÉPROCHABLE

Pour assurer la sécurité sanitaire des consommateurs, l'eau doit respecter 2 conditions essentielles :

- ne pas contenir de micro-organismes (bactéries, virus ou parasites) susceptibles de provoquer des maladies,
- ne pas présenter de concentrations en substances indésirables (nitrates, pesticides, métaux lourds...) supérieures aux limites de qualité définies par le Code de la santé publique.

En outre, elle doit satisfaire à des critères de confort portant sur la couleur, la saveur ou l'odeur.



2 NIVEAUX DE CONTRÔLE

Le contrôle sanitaire réalisé sous l'autorité de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, par des laboratoires agréés par le Ministère de la Santé.

140 000
analyses
en 2015



La surveillance sanitaire conduite par le délégataire sur la ressource, les filières de traitement et le réseau de distribution, comprenant une surveillance en continu de certains paramètres.

210 000
analyses
en 2015

Pour certains paramètres, le SEDIF s'impose des exigences de qualité plus strictes que la réglementation en vigueur.



www.sedif.com / L'eau chez moi / La qualité

UNE QUALITÉ DE SERVICE CONTRÔLÉE

LES CERTIFICATIONS

SEDIF

- ISO 9001 pour la passation, l'exécution et le paiement de tout achat public, renouvelée en 2015
- ISO 14001 pour l'ensemble de ses activités sur tout son territoire, renouvelée en 2014 et maintenue en 2015

Veolia Eau d'Ile-de-France

- ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 27001 pour son activité globale de délégataire du service public de l'eau
- ISO 22000, ISO 50001, NF Service Centre de Relation Client, Qualicert, Label Diversité, ILO-OHS, Publi-cert® pour des périmètres spécifiques de son activité

LES ENGAGEMENTS DE SERVICE

Pour mieux répondre aux attentes de tous, le Service public de l'eau s'engage à :

- fixer des délais courts et les respecter,
- fournir une information la plus complète et la plus claire possible,
- apporter des solutions en termes de solidarité et de respect de l'environnement.



www.sedif.com /
Nos publications /
Publications abonnés /
Engagements Clario

LA MESURE DE LA PERFORMANCE

Le contrat de DSP fixe 144 indicateurs de performance et de suivi, assortis d'un système d'intéressement/pénalité et couvrant tous les domaines de l'exploitation et du service : relation usagers, qualité et sécurité de l'eau, gestion des installations, entretien et travaux, système d'information, environnement et aspect social.

L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Commun au SEDIF et à son délégataire, ce dispositif d'enquêtes téléphoniques, géré par un organisme indépendant, évalue le ressenti des usagers et permet de cibler les points forts et les points d'amélioration du service.

En 2015 :

- Plus de 4 000 usagers interrogés (particuliers abonnés et non abonnés, gestionnaires d'immeubles collectifs et d'établissements recevant du public, élus)
- Une satisfaction globale élevée : entre 90 et 94 % selon les cibles



www.sedif.com /
Nos publications /
Observatoire

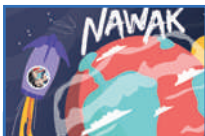
À CHAQUE PUBLIC, SA COMMUNICATION

L'INFORMATION DES ABONNÉS ET DES USAGERS

- La Lettre Clario publiée trimestriellement avec la facture des abonnés et les newsletters Clario trimestrielles
- Les guides du nouvel abonné, du consommateur et le kit Éco-logis
- Des fiches thématiques sur des questions pratiques

DES ACTIONS ET DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Le jeu interactif « SOS Mission Eau »
- Le kit pédagogique « Du nuage au robinet », les expériences de la malle pédagogique et les animations « L'eau à l'école »
- Le film « Sarah Yaga, la sorcière de l'eau »



NOUVEAUTÉ 2015

Le jeu « Au secours des Nawaks »
sur la plateforme
pédagogique
www.kezakeau.fr

DES PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

- La revue *Inf'eau* sur toute l'actualité du SEDIF
- Les rapports annuels
- Des plaquettes thématiques



ÉVÉNEMENT 2015

Le SEDIF, partenaire officiel de la COP21, met à disposition des fontaines et des gourdes

LA COMMUNICATION GRAND PUBLIC

- Des campagnes de communication par voie de presse et d'affichage
- Des visites professionnelles et scolaires des usines
- Les expositions communales autour du kit Expo, du Bar à Eau, du Chari'O et du stand modulable

LA SOLIDARITÉ LOCALE ET INTERNATIONALE

EAU SOLIDAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2011, 1 % du produit des ventes d'eau revenant au délégataire est consacré à ce dispositif, qui vient en aide aux foyers en difficulté pour le paiement des factures d'eau ou des charges locatives s'y rapportant.

Initiée par le premier Vice-président du SEDIF, la loi Cambon, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012, permet aux services d'eau et d'assainissement d'allouer 0,5 % de leurs recettes au FSL.

En 2015
870 000€
versés à près de
5 300
bénéficiaires

Depuis 2011
4 M€
versés à
27 000
bénéficiaires



La station de traitement de l'eau de Pakfang au Laos, inaugurée le 26 avril 2016

SOLIDARITÉ EAU

Depuis 1986, le SEDIF met en œuvre ce programme afin de développer l'accès à l'eau potable dans les pays francophones les moins favorisés d'Afrique et d'Asie.

La loi Oudin-Santini du 9 février 2005 est venue conforter cette initiative en permettant aux collectivités et établissements publics de financer des actions de solidarité internationale jusqu'à 1 % de leur budget « eau ».

30 ANS D'ACTION SOLIDAIRE INTERNATIONALE

250
opérations
réalisées grâce au concours du SEDIF, en partenariat avec des ONG

30
millions d'euros
consacrés à des projets de développement de l'accès à l'eau potable

4,5
millions
de bénéficiaires

LISTE DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS DESSERVIES PAR LE SEDIF

	EPT Vallée Sud Grand Paris
	EPT Grand Paris Seine Ouest
	EPT Paris Ouest La Défense
	EPT Boucle Nord de Seine
	EPT Plaine Commune
	EPT Paris Terres d'Envol
	EPT Est Ensemble
	EPT Grand Paris - Grand Est
	EPT Paris-Est Marne-et-Bois
	EPT T11
	EPT T12
	CA Paris-Saclay
	CA Val Parisis
	CA Versailles Grand Parc
	En cours de ré-adhésion

Situation en date
du 30 avril 2016,
sous réserve
des évolutions
ultérieures

	Ablon-sur-Seine
	Alfortville
	Andilly
	Antony
	Arcueil
	Argenteuil
	Athis-Mons
	Aubervilliers
	Aulnay-sous-Bois
	Auvers-sur-Oise
	Bagneux
	Bagnolet
	Beauchamp
	Bessancourt
	Béthemont-la-Forêt
	Bezons
	Bièvres
	Bobigny
	Bondy
	Boulogne-Billancourt
	Bourg-la-Reine
	Brou-sur-Chantereine
	Bry-sur-Marne
	Butry-sur-Oise

	Cachan
	Champigny-sur-Marne
	Charenton-le-Pont
	Châtenay-Malabry
	Châtillon
	Chauvry
	Chaville
	Chelles
	Chennevières-sur-Marne
	Cheville-Larue
	Choisy-le-Roi
	Clamart
	Clichy
	Clichy-sous-Bois
	Cormeilles-en-Parisis
	Coubron
	Deuil-la-Barre
	Domont
	Drancy
	Dugny
	Eaubonne
	Écouen
	Enghien-les-Bains
	Épinay-sur-Seine

Ermont
Fontenay-aux-Roses
Fontenay-sous-Bois
Franconville
Frépillon
Fresnes
Gagny
Gentilly
Gournay-sur-Marne
Groslay
Herblay
Houilles
Igny
Issy-les-Moulineaux
Ivry-sur-Seine
Joinville-le-Pont
Jouy-en-Josas
Juvisy-sur-Orge
L'Haÿ-les-Roses
L'Île Saint-Denis
La Courneuve
La Frette-sur-Seine
Le Bourget
Le Kremlin-Bicêtre
Le Mesnil-le-Roi
Le Perreux-sur-Marne
Le Plessis-Bouchard
Le Plessis-Robinson
Le Pré-Saint-Gervais
Le Raincy
Les Lilas
Les Loges-en-Josas
Les Pavillons-sous-Bois
Levallois-Perret
Livry-Gargan
Maisons-Alfort
Malakoff
Margency
Massy
Mériel
Méry-sur-Oise
Meudon
Montfermeil
Montigny-lès-Cormeilles
Montlignon
Montmagny
Montmorency
Montreuil
Montrouge
Neuilly-Plaisance
Neuilly-sur-Marne

Neuilly-sur-Seine
Nogent-sur-Marne
Noisy-le-Grand
Noisy-le-Sec
Orly
Palaiseau
Pantin
Pierrefitte-sur-Seine
Pierrelaye
Piscop
Puteaux
Romainville
Rosny-sous-Bois
Rungis
Saint-Brice-sous-Forêt
Saint-Denis
Saint-Gratien
Saint-Leu-la-Forêt
Saint-Mandé
Saint-Maur-des-Fossés*
Saint-Maurice
Saint-Ouen
Saint-Prix
Sannois
Sarcelles
Sartrouville
Sceaux
Sevran
Sèvres
Soisy-sous-Montmorency
Stains
Taverny
Thiais
Valmondois
Vaires-sur-Marne
Vanves
Vaujours
Vélizy-Villacoublay
Verrières-le-Buisson
Villejuif
Villeneuve-le-Roi
Villeparisis
Villetaneuse
Villiers-Adam
Villiers-le-Bel
Villiers-sur-Marne
Vincennes
Viroflay
Vitry-sur-Seine
Wissous

CONTACTS

SYNDICAT DES EAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

14, rue Saint-Benoît 75006 Paris

Métro Saint-Germain-des-Prés (ligne 4) ou Mabillon (ligne 10)

Tél. : 01 53 45 42 42 (du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00)

Fax : 01 53 45 42 79

E-mail : sedif@sedif.com

Site internet : www.sedif.com

Accès à l'extranet : code sécurisé délivré
à chaque commune

VEOLIA EAU D'ÎLE-DE-FRANCE

Correspondance : 94417 Saint-Maurice Cedex

Contact collectivités : 01 43 97 51 31
(du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00)

Centre Relation Client : 09 69 369 900*
(du lundi au vendredi de 8h00 à 19h30
et le samedi de 9h00 à 12h30)

Urgence fuite : 09 69 369 918* (7j/7 et 24h/24)

Site d'accueil de Saint-Denis

Immeuble Le Spallis - 2 rue Michael Faraday

Métro Carrefour Pleyel, sortie n° 2

(du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45
et le samedi de 9h00 à 11h45)

Site internet : www.sedif.com / espace abonnés

* numéro Cristal (appel non surtaxé)

ISSN 2267-845X



Réalisation : www.kazoor.fr - Crédits photos : SEDIF, Marie-Sophie Leturcq, Ecliptique Laurent Thion, Thinkstock - Impression : Les Ateliers Demaille



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU



14, rue Saint-Benoît - 75006 Paris - **Tél. :** +33 (0)1 53 45 42 42

Fax : +33 (0)1 53 45 42 79 - **Email :** sedif@sedif.com - www.sedif.com